

Compte rendu de séance  
Séance du 10 octobre 2022

L'an 2022 et le 10 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MORETTI Jean Marc, Maire.

**Présents** : M. MORETTI Jean Marc, Maire, Mmes : BEULAY Michelle, TOURNOIS Martine, France BEAUPRE, MAGOT Julie, Cécile MEUBLAT, Charlène DIDE et Mss DESCLOUX Bastien, GEST François-Michel, SOLLIER Etienne, Laurent CHANDIVERT.

**Procuration** : Emilie MAUPETIT a donné procurations à Laurent CHANDIVERT et Cyril GENOT a donné procuration à Jean Marc MORETTI

**Excusé** : Michel POTIEZ

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 04/10/2022

**Date d'affichage** : 04/10/2022

**A été nommée secrétaire** : Julie MAGOT

**SOMMAIRE**

Le maire ouvre la séance à 20h

Le conseil municipal approuve le compte-rendu précédent après avoir fait deux observations qui seront modifiées (un horaire erroné et un élu présent lors de la visite d'un chemin)

**1/ FRAIS DE DEPLACEMENT CONSEILLERE NUMERIQUE**

Le maire rappelle qu'une conseillère numérique sous contrat avec la mairie de La Chaussée Saint Victor viendra faire des permanences à Villerbon afin d'aider les habitants à utiliser les différents outils numériques. Il est également prévu qu'elle propose des ateliers à thème.

Sa venue est gratuite mais la commune doit prendre en charge ses frais de déplacement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité des voix soit 13 pour, décide d'inscrire au budget le remboursement des frais de déplacement de la conseillère numérique qui viendra deux fois par semaine.

**2/ AFFAIRES DIVERSES**

Le maire :

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement propose des ateliers pour travailler sur la question des quartiers durables : les élus peuvent s'y inscrire pour compléter la réflexion menée sur le futur quartier durable derrière la mairie.  
D'autres ateliers sont également proposés dans le cadre de la Biennale Nature et paysage.

- Le spectacle de Noël offert aux élèves du RPI aura lieu le mardi 13 décembre prochain à 14h30. Deux offres ont été reçues. C'est la Compagnie Comédie de Tours proposant le spectacle intitulé "Le coffre magique de Noël" qui a été retenue. L'ensemble des Maires du RPI a approuvé ce choix. Les enfants seront véhiculés de leur école jusque-là salle polyvalente et un goûter suivra le spectacle. Le Père Noël devrait y faire une apparition.
- Date des prochains vœux du Maire : le 13 janvier 2023.

Etienne Sollier :

- La société Socotec a procédé au contrôle annuel gaz et électricité des bâtiments communaux : les blocs de sécurité seront tous changés.
- Mur de l'école mitoyen : le devis ayant donné lieu à demande de subvention a été revu à la baisse. Seule la partie du mur mitoyen sera refait avec pose de chapeaux.

Bastien Descloux :

- Il demande où en est le projet de création d'un chemin permettant aux enfants de circuler entre l'école et les différentes salles.  
Le Maire et Etienne Sollier rappellent que la commission voirie étudiera la meilleure solution et présentera les options possibles lors d'un prochain conseil.

Laurent Chandivert :

- Demande ce que sont les fils qui pendent tout le long de la RD 50.  
Le maire indique qu'il s'agit de câbles d'Orange qui devraient être remis en place le 25 octobre prochain.
- Il indique qu'une voiture a dû brûler sur la RD 50 car le goudron a fondu avant le pont de l'autoroute. Le Département en charge de l'entretien de la voirie sera prévenu.

Un courrier prévenant de la livraison des futurs bacs de tri blancs a été distribué.

Le maire précise que chaque foyer sera équipé avant fin décembre car le tri sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

François-Michel Gest :

- Rappelle que la cérémonie du 11 novembre au lieu à 11h30.

Cécile Meublat-Girardin :

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 18 octobre.
- La Classe de CP CE1 ira visiter le Service Départemental d'Incendie et de Secours le 15 novembre prochain.

La séance est levée à 21h15

Le maire, Jean Marc MORETTI

La secrétaire de séance, Julie MAGOT

